

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

**Arrondissement  
de Lyon**

**Métropole de Lyon**

**République Française**

**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres  
art. 16 Code Municipal : **35**  
  
en exercice : **35**  
  
qui ont pris part à la  
délibération **35**

Séance du 19 décembre 2024  
Liste des délibérations publiée le 27 décembre 2024  
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour  
de la séance : 35  
Présidente : Mme Véronique SARSELLI  
Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS  
Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,  
Directeur général des services

**OBJET**

**20**

**Avenant n°1 au marché public  
de fouilles archéologiques –  
rénovation de la place  
Xavier Ricard**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE,  
MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET,  
NOVENT, BOIRON, ESCOFFIER, MOMIN, CAUCHE,  
DUMOND, GUERINOT, BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN,  
FUGIER, ASTRE, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL  
de VARAGNES, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS,  
LATHUILIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, KOWALSKI, GILLET,  
MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membre excusée : Mme MOREL-JOURNEL (pouvoir à  
Mme CHOMEL de VARAGNES).

Madame le Maire, explique que pour l'aménagement visant la rénovation de la place Xavier Ricard, des fouilles archéologiques ont été prescrites par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Une procédure de consultation a été ouverte et un marché public de prestation de service pour des fouilles archéologiques autorisé par la délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2024. Le marché 2024-02500 a été notifié avec le groupement conjoint INRAP / SOGEA Rhône-Alpes pour un montant tranche ferme de 635 164,94 € HT soit 762 197,93€ TTC.

Un avenant est nécessaire pour prendre en compte des travaux supplémentaires imprévisibles visant la protection des vestiges : l'étude de sol géotechnique préalable aux travaux n'a pu détecter la complète nature des sols visés par les fouilles. Une évacuation et un approvisionnement de matériaux de carrière sont devenus nécessaires pour effectuer des remblais dans le cadre des fouilles des secteurs A et B, pour un montant total supplémentaire de 76 074,11€ HT soit 91 288,94 € TTC.

L'augmentation est de 11,97 %. L'avis préalable de la commission d'appel d'offres a été requis (CAO du 09/12/2024).

Sur le fondement de l'article R2194-5 du Code de la commande publique, le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- APPROUVER la réalisation de prestations supplémentaires pour effectuer des remblais dans le cadre des fouilles archéologiques des secteurs A et B de la place Xavier Ricard détaillées dans l'avenant 1,

- AUTORISER madame le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant avec l'entreprise INRAP, titulaire du marché n°2024-02500.

Appelé à se prononcer,  
le conseil municipal, à l'unanimité,  
- APPROUVE la réalisation de prestations supplémentaires pour effectuer des remblais dans le cadre des fouilles archéologiques des secteurs A et B de la place Xavier Ricard détaillées dans l'avenant 1,  
  
- AUTORISER madame le Maire à signer l'avenant n°1 correspondant avec l'entreprise INRAP, titulaire du marché n°2024-02500.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : avenant



Pour copie conforme,  
Le Maire,

Veronique SARSELLI

Publié en ligne le 20 décembre 2024



**SERVICE COMMANDE PUBLIQUE**

10 rue Deshay - BP 27  
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon  
Tél : 04.72.32.59.16  
Courriel : [marches-publics@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:marches-publics@ville-saintefoyleslyon.fr)

**MARCHÉ DE SERVICES PASSE SELON UNE PROCÉDURE  
ADAPTÉE**

(art. L2124-2, R2161-2 à et R2161-5 du code de la commande publique)

**Marché N° 2024-02500**

---

**RÉNOVATION DE LA PLACE XAVIER RICARD  
FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES**

---

**AVENANT N°1**

Ordonnateur et Pouvoir adjudicateur :  
Le Maire, Véronique SARSELLI

Comptable assignataire des paiements :  
Centre des Finances Publiques de Caluire  
1 rue Claude Baudrand, 69300 Caluire-et-Cuire

### **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

Téléphone : 04.72.32.59.16

10 rue Deshay

Courriel : [marches-publics@ville-saintefoyleslyon.fr](mailto:marches-publics@ville-saintefoyleslyon.fr)

69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

### **IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC**

Institut National de Recherches

Courriel : [convention-ara@inrap.fr](mailto:convention-ara@inrap.fr)

Archéologiques Préventives - INRAP

SIRET : 180 092 264 00225

Siège social: 121 rue d'Alésia - 75014

PARIS

Agence de Lyon : 12 rue Louis

Maggiorini – 69675 Bron Cedex

SOGEA RHÔNE-ALPES

Téléphone : 04 72 22 45 34 / 06 14 52 60 36

Siège : Immeuble SADENA – 34 rue

SIRET : 344 352 448 00528

Antoine PRIMAT – CS 40250 – 69603

VILLEURBANNE Cedex

Agence de Lyon : 24 rue Champ Dolin –

CS 70178 – 69290 SAINT PRIEST

### **OBJET DU MARCHÉ PUBLIC**

Objet : Réalisation de fouilles archéologiques dans le cadre des travaux de rénovation de la place X Ricard

Date de notification : 10/09/24

Durée d'exécution : 10 semaines (sans l'avenant)

Montant initial - Tranche  
ferme : 635 164,94 € HT soit 762 197,93 € TTC

### **MOTIFS DE L'AVENANT**

Fondement juridique de l'avenant : article R2194-5 du Code de la commande publique

Le présent avenant prend en compte des travaux supplémentaires imprévisibles : l'étude de sonde géotechnique préalable aux travaux n'a pu détecter la complète nature des sols visés par les fouilles. Une évacuation et un approvisionnement de matériaux de carrière sont devenus nécessaires pour effectuer des remblais dans le cadre des fouilles des secteurs A et B pour un montant total supplémentaire de 76 074,11€ HT soit 91 288,94 € TTC.

La répartition entre les co-traitants est jointe en annexe.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

OUI

NON

Montant de l'avenant :

Montant HT 76 074,11 euros

Taux de la TVA : 20,00 %

Montant TTC : 91 288,94 euros

% d'écart introduit par l'avenant : 11,97%

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 711 239,05 euros

Taux de la TVA : 20,00 %

Montant TTC : 853 486,57 euros

**VALIDITÉ DU MARCHÉ PUBLIC INITIAL**

Toutes les autres clauses du marché public initial demeurent valables et applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Par ailleurs le titulaire renonce à tout recours pour tout événement trouvant sa cause à une date antérieure à la signature du présent avenant par ses soins, dans le cadre de l'exécution du présent marché.

**SIGNATURE**

Fait à ....., le .....

Pour la société,  
(Nom, qualité du signataire, cachet)

Lu et approuvé en application de la  
délibération du Conseil municipal en date du  
26 mai 2020 donnant délégation de pouvoirs  
au Maire.

Fait à Sainte-Foy-lès-Lyon, le .....

Pour la Ville,  
L'acheteur,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI

